

Taux en vigueur pour l'année 2012 concernant la taxe foncière et les différents services :

Taxe foncière générale:	0.963 \$ par 100 \$ d'évaluation
Taxe - Sûreté du Québec	0,099 \$ par 100 \$ d'évaluation
Taxe incendie	<u>0,210</u> \$ par 100 \$ d'évaluation
Total de la taxe foncière générale	1.272 \$

Terrains vagues desservis	2.544 \$ par 100 \$ d'évaluation
Taxe spéciale – règ. 367-02	0,035 \$ par 100 \$ d'évaluation
Taxe spéciale – règ. 396-07	0,012 \$ par 100 \$ d'évaluation
Taxe spéciale – règ. 422-10	0.026 \$ par 100 \$ d'évaluation
Réserve financière - Usine	0,055 \$ par 100 \$ d'évaluation

Éclairage de rues

- 33,00 \$ par lot construit.
-

Déchets domestiques et collecte sélective

- 112 \$ par logement ou commerce.

Aqueduc

- 50,00 \$ taux de base pour 160 m³;
- 0,60 \$/m³ supplémentaire.

Pour obtenir de l'information supplémentaire, veuillez vous adresser :

Bureau Municipal aux heures d'ouvertures régulières

Téléphone | 450 788-2957

Vous pouvez obtenir une confirmation de taxes, sur notre site Internet à www.massueville.net ou toutes informations concernant l'évaluation ou numéro de cadastre dans la section « ÉVALUATION » sous la rubrique « Rôle en ligne » ou

faire les demandes par télécopieur | (450) 788-2050 ou par courriel | massueville@bas-richelieu.net